

Relations industrielles Industrial Relations



Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930, Jacques Rouillard, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1979, 342 p.
« Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval », 24.

Pierre Savard

Volume 35, numéro 1, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029045ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029045ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Savard, P. (1980). Compte rendu de [*Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Jacques Rouillard, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1979, 342 p. « Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval », 24.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 35(1), 161–162. <https://doi.org/10.7202/029045ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RECENSIONS BOOK REVIEWS

Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930, Jacques Rouillard, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1979, 342 p. «Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval», 24.

Les trois premières décennies de notre siècle constituent une période capitale dans l'histoire du syndicalisme au Québec. C'est alors que s'affirment aux côtés des syndicats internationaux des syndicats nationaux d'abord non confessionnels puis par la suite réservés aux seuls catholiques. *Sine ira et cum studio*, Jacques Rouillard raconte comment ces derniers «ont pu marier cette double allégeance, syndicale et nationale» tout en rappelant qu'il s'agit ici d'une minorité des Québécois syndiqués de ce temps.

La documentation de l'auteur est impressionnante. Il a bien utilisé de nombreuses thèses inédites sur son sujet préparées durant le dernier quart de siècle, et en particulier l'analyse pionnière des premiers syndicats catholiques de 1900 à 1921 par Michel Têtu. Il connaît la littérature historique et théorique sur son sujet tant sur les modèles américains qu'europeens. Son dépouillement de périodiques et de brochures de l'époque, de sources imprimées et manuscrites tant syndicales, gouvernementales que religieuses, font reposer l'étude sur des bases documentaires solides: on est en présence d'une étude historique véritable et non en face de vaticinations sur le passé comme on trouve trop souvent dans les études sur les idéologies.

L'ouvrage s'ouvre sur un tableau du syndicalisme national à la fin du 19^e siècle.

L'auteur y montre le caractère singulier du syndicalisme québécois, champ clos des rivalités des Chevaliers du travail, des internationaux et de nationaux en ordre dispersé. Il montre ensuite comment durant la décennie de 1892 à 1902, des conflits ouvrent la voie au rassemblement de syndicats nationaux. L'échec du regroupement de forces syndicales de tout le Canada n'empêche pas la création d'un syndicalisme national au Québec que le clergé, tard venu dans ce champ d'action, saura récupérer avec succès. L'auteur souligne l'oeuvre décisive de quelques prêtres «sociaux» appuyés des évêques et forts des directives de Rome qui encourage depuis Pie X les syndicats confessionnels. Il raconte non seulement les luttes des syndicats catholiques contre les employeurs mais souligne aussi leur rivalité avec des internationaux et rappelle les misères que font les gouvernements fédéral et provincial aux syndicats nationaux.

En conclusion, l'auteur dégage avec netteté les deux grandes familles idéologiques qui se partagent l'univers syndical québécois de ce temps. La première regroupe les internationaux et les premiers nationaux non confessionnels. Ses tenants acceptent l'industrialisation et le système capitaliste. Ils connaissent bien d'ailleurs les règles de ce monde et s'en servent au profit des travailleurs. Leurs objectifs sont purement économiques. D'où leur peu d'intérêt pour l'action politique et leur indifférence à des valeurs comme l'appartenance ethnique ou l'adhésion à une confession religieuse. Les partisans de ce type de syndicalisme refusent également de tenir compte des frontières nationales dans leur organisation.

Tout autre est l'attitude des syndicats catholiques (et des Chevaliers du Travail qui les ont précédés dans le temps) face au libéralisme économique et aux valeurs nationales et au religieuses. Leur modèle d'action syndicale reste selon l'auteur marqué des rapports de l'âge préindustriel. Ils ne perçoivent pas les rapports employés/employeurs en terme d'opposition. Les syndicats catholiques vont même viser à un état d'harmonie entre patrons et ouvriers dans le cadre de la corporation, forme qui reste cependant assez indéterminée. Communauté des intérêts et complémentarité sont exaltés dans cette perspective.

L'auteur montre que les syndicats catholiques ont perdu dans leur pratique quotidienne beaucoup de l'idéalisme qui avait présidé à leur fondation. Ils se rallient à la négociation collective, délaissent l'arbitrage obligatoire pour la grève et en viennent à préconiser l'atelier syndical fermé. À la fin de la période étudiée, l'auteur constate un écart entre discours et pratique syndicale dans la CTCC, la pratique étant assez proche de celle des internationaux. L'idéologie des Chevaliers du Travail puis celle de la CTCC confinent, suivant l'auteur, pour une grande part à l'utopie. D'où leur échec relatif et ce jugement final: «Les sociétés industrialisées de type libéral laissent peu d'autres choix aux travailleurs que de concevoir leurs relations avec l'employeur sous le signe d'un rapport de forces. Le modèle corporatiste méconnaissait cette règle; il relevait d'une idéologie en désaccord avec une société industrialisée.»

En somme, cette étude fouillée dans l'analyse et vigoureuse dans la synthèse éclaire beaucoup l'aventure du syndicalisme national et catholique au Québec. Elle malmène aussi fort la légende de «syndicats jeunes prêts à tous les compromis avec les employeurs» propagée selon l'auteur par leurs adversaires internationaux.

Pierre SAVARD

Département d'histoire,
Université d'Ottawa

Unemployment in History, par John A. Garraty, Toronto, Fitzhenry and Whiteside Limited, 1979, 273 pp.

Même si le chômage est au cœur des préoccupations de l'homme contemporain, il n'a peut-être jamais fait le sujet d'une analyse historique approfondie. Cependant, comme il le souligne en préface, l'auteur n'a pas voulu présenter une histoire du chômage en recherchant les raisons pour lesquelles il y a eu chômage à différentes époques ni en tentant de déterminer le nombre de personnes qu'il a touchées, mais plutôt il vise de mettre en lumière la perception qu'ont eue les hommes à travers l'histoire de «la condition d'être sans travail» et comment l'on a compris et évalué l'idée de chômage, même avant que le terme lui-même ne fut inventé.

L'ouvrage comprend treize chapitres qui, après un premier, où l'auteur s'efforce de cerner la notion moderne de chômage, décrivent, à partir de la période historique jusqu'à l'époque actuelle, les réactions des penseurs, des hommes politiques puis, avec le temps, des sociologues et des économistes devant la réalité de l'homme sans travail.

Au début de la période historique, le chômage n'était pas un problème social pour la bonne raison que la plupart des travailleurs étaient esclaves. Mais il est arrivé que les travailleurs libres en aient fait l'expérience. Ne se pourrait-il pas aussi que la construction des pyramides ou encore du temple de Jérusalem aient été imaginée comme de gigantesques projets de travaux publics pour occuper une main-d'oeuvre oisive ou que, avec la fin de ces entreprises, la concentration des ouvriers dans un même endroit ait provoqué une crise de chômage frictionnel? Un fait est certain: dans l'antiquité, En Egypte, en Grèce ou à Rome, il y avait chômage, sous-emploi, mendicité. Le **panem et circences** de la Rome impériale n'en est-il pas la preuve?

Qu'en fut-il au moyen âge? Le chômage n'y occupe pas une place importante, parce qu'il n'y avait à peu près pas de vie urbaine. Les méthodes de production étaient simples et l'agriculture vivrière était l'occupation prin-